

Compte rendu de la réunion du comité directeur régional du 18 novembre 2006 à Bergerac

Membres présents : Jean Claude COURTOT – Michel CURE – Pierre DUBACQUIE – Claudine DUCOURNAU – Lucien FOUILLADE – Christian GODARD – Nelly LAFOURCADE – Jean René LARRIEU – Gilles LAVANDIER – Alain MINOT – Joseph MORA – Bernard PICARDAT – Elisabeth PICAUT – Janine ROUSSELLE – Odile VIDAL

Invités présents : Augustin VIAUD (codep 24) – Christian LAGARDE (Codep 33) – Bernard PONTARRASSE (Codep 40) – Jean Pierre L'HOPITAL (Codep 47) – Jean Pierre MELIANDE (Codep 64).

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 octobre 2006.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Validation des résultats.

Challenge des randonnées permanentes : C'est le club de Sainte Suzanne dans les Pyrénées Atlantiques qui remporte le challenge avec une participation à 9 randonnées permanentes.

Concours photos : Claudine DUCOURNAU a reçu 2 diapositives ce qui pose un problème pour les visionner. 5 photographes ont participé au concours, après examen des photos le vote donne 7 voix pour le prix régional, 4 pour le prix du département de la Dordogne et 3 pour le prix du département des Landes. Le thème retenu pour 2007 est « Le cyclo et le patrimoine Aquitain ».

3. Calendrier 2007.

Le comité directeur décide de reconduire le droit d'inscription des non licenciés à 4 € minimum. Jean René LARRIEU donne quelques explications sur le calendrier 2007. Il compte apporter des précisions lors de l'assemblée générale. Ce calendrier a été tiré à 3500 exemplaires pour la somme de 2500 €.

4. Assemblée générale du 19 novembre 2006.

Toutes les personnalités invitées se sont excusées, Francis DEGEIX trésorier fédéral sera présent. Le président du club de l'UC Bergerac souhaitera la bienvenue en ouverture de l'assemblée suivi par le président du Codep 24. Le point est fait sur les interventions de chacun et les visuels à projeter. Odile VIDAL n'a reçu aucune question diverse.

5. Sujets divers.

- Les réunions du comité directeur pour 2007 sont fixées aux samedis 6 janvier, 24 mars et 9 juin. La date de la réunion d'après l'été sera fixée en cours d'année. La réunion pour préparer la formation des délégués sécurité aura lieu le 20 janvier à Nérac et la réunion interzones le 17 février à Brive.

- Frais de déplacement : le comité directeur décide d'indexer les indemnités kilométriques sur le tarif de l'administration des impôts pour la prise en compte des frais déclarés par les bénévoles soit 0,279 € du km.

- Le comité directeur décide de rembourser à 100 % les frais d'hébergement de ses membres pour l'assemblée générale.

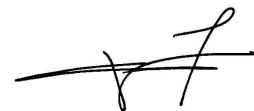
- A la demande de Janine ROUSSELLE la participation de la Ligue pour la location des salles de Monbazillac est portée à 500 €.

Christian GODARD



Secrétaire de la Ligue

Odile VIDAL



Présidente de la Ligue

Compte rendu adopté lors de la réunion du 6 janvier 2007 à Nérac